



## DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE HORS COMMUNE DE FROUZINS ANNÉE 2024 / 2025

### ENFANT

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe :  M  F

Né(e) le : ..... à ..... Département : .....

Adresse du domicile : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Dernière école fréquentée : .....

Commune et classe souhaitées : .....

### RESPONSABLES LÉGAUX

Mariés -  Vie Maritale -  Pacsés -  Célibataire -  Séparés -  Divorcés -  Veuf(ve)

**Mère autorité parentale :**  oui -  non

NOM ..... PRENOM.....

Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone portable : ..... Téléphone fixe domicile : ..... Téléphone travail : .....

Courriel : .....

**Père autorité parentale :**  oui -  non

NOM ..... PRENOM.....

Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone portable : ..... Téléphone fixe domicile : ..... Téléphone travail : .....

Courriel : .....

### MOTIVATION DE LA DEMANDE

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements mentionnés.

Le : .....

Signature du responsable de l'enfant

Conformément à l'article L212-8 du Code de l'Éducation, tout accord de scolarisation dans une commune extérieure implique le paiement annuel de frais de scolarité par la commune de résidence à la commune d'accueil. Le montant des frais versés est déterminé par le Conseil municipal de la commune d'accueil. Tout accord donné vaut pour un cycle scolaire (cycle 1 : maternelle/cycle 2 : CP CE1 CE2/cycle 3 : CM1 CM2). Il sera donc remis en cause à la fin de chaque cycle.

Décision de la commune de résidence Ville de Frouzins	Décision de la commune d'accueil Ville de .....
<input type="checkbox"/> Accord avec participation <input type="checkbox"/> Accord sans participation	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus
Motif : .....	Motif : .....
Signature du Maire	Signature du Maire